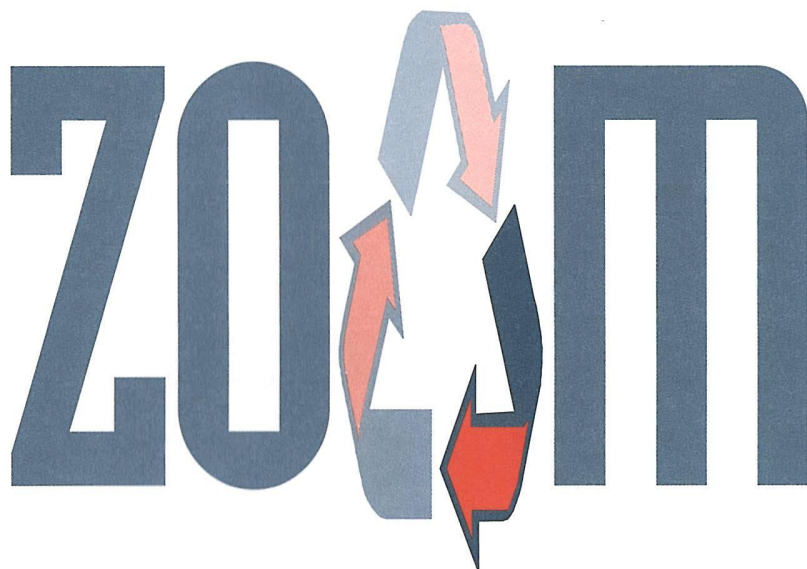




N° 28 Décembre 2007

REL'IER
Rue Enning 1
1003 Lausanne
Tél. + fax: 021 323 60 58
www.infoset.ch/inst/relier
e-mail: relier@relais.ch

A propos de toxicomanie en région lausannoise et dans le canton de Vaud

parole à... agenda zoom sur le net infos réseau

Le jeu excessif

Du plaisir à la maladie



En Suisse, depuis 1998, les jeux de hasard et d'argent sont libéralisés, le revenu des loteries comme celui des casinos est en gran-

de progression. Le jeu est un plaisir, une activité sociale, récréative. Pourtant, pour certains, le jeu n'est plus un loisir. Le plaisir de jouer est devenu un besoin et le besoin plus fort que la volonté d'arrêter. On parle alors de dépendance au jeu, de jeu compulsif, excessif ou encore de jeu pathologique. Malgré les conséquences négatives pour la personne et son entourage, il est parfois impossible de se contrôler. Le passage entre le jeu occasionnel et le jeu excessif peut être rapide. Et si le joueur excessif continue de jouer, c'est dans l'espoir de récupérer ses pertes financières. L'excitation, la recherche du grand frisson, font aussi partie des motivations qui poussent les joueurs excessifs à continuer de jouer. Toutes les per-

sonnes qui jouent peuvent potentiellement développer une dépendance au jeu, surtout si un événement difficile à gérer survient. Dans ce cas, le jeu peut servir à éviter le problème.

Le jeu se décline sous une infinité de formes différentes et variées, les casinos, les loteries et paris, Internet, les tombolas et lotos mais également les jeux illégaux. Ils sont nombreux, proches de chez nous, ouverts tous les jours et pour certains, l'accès y est possible sans contrôle. Les problèmes liés au jeu excessif augmentent en même temps que l'offre et l'accessibilité des lieux où l'on peut jouer. Les jeux de hasard et d'argent sont les plus problématiques, mais les jeux vidéo ou informatiques peuvent éga-

lement avoir des conséquences graves.

Le jeu excessif est aujourd'hui reconnu comme un problème de santé publique. De plus en plus d'institutions psychosociales se préoccupent de l'impact du jeu pathologique, de ses dégâts sur le plan personnel et familial, et aussi de son impact économique et social. On parle bien de maladie pour décrire ces comportements car ils agissent sur le plan physique et psychique, ils engendrent une dépendance, au même titre que certaines substances psychoactives.

Toutefois, il y a une bonne nouvelle, il est possible de guérir de cette dépendance. Il existe maintenant des structures spécialisées qui prennent en charge des personnes dépendantes aux jeux. Dans ce numéro, nous présentons le *Centre du Jeu Excessif* à Lausanne. Nous annonçons également la mise en place d'un nouveau projet romand de traitement et de prévention du jeu excessif.

Le Centre du Jeu Excessif à Lausanne – CJE –

La création des premières structures spécialisées en matière de jeu excessif remonte au début des années 2000, suite à la votation populaire de 1993 relative aux maisons de jeux, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les maisons de jeux (LMJ, 1998; OLMJ, 2000). Les candidats aux concessions de casino ont dû développer un concept de mesures sociales, certains ont subventionné des projets de structures d'aide spécialisées. Ce fut le cas de l'ex-casino de Genève, avec la création de l'association *Rien ne va plus*¹; de la Romande des jeux, avec le *Centre du Jeu Excessif*, au département de psychiatrie du CHUV à Lausanne, et enfin de l'ex-casino de Saxon, avec la LVT² et la Fondation Feodor, en Valais. Aucune de ces demandes de concession n'ayant finalement abouti, seuls *Rien ne va plus* et le CJE ont pu développer leurs activités, dans un contexte de financement précaire. Le développement du CJE s'est réalisé très progressivement. Ce n'est que cet été, avec la mise en œuvre de la nouvelle taxe sur la prévention du jeu excessif prévue par la convention intercantonale sur les loteries, que le financement du CJE a pu être consolidé. En ce qui concerne les activités cantonales du CJE, elles se déclinent autour de quatre missions:

la prévention, le traitement, la formation-enseignement et la recherche.

Quelques chiffres du CJE

Depuis sa création, un peu plus de 300 personnes ont consulté.

Sexe	Hommes 75% Femmes 25%
Age moyen	40,5 ans (18-78 ans)
Emploi	Avec 62,8% Sans 37,2%
Situation de crise	Problèmes financiers 75,5% Problèmes familiaux 53,3% Problèmes émotionnels 44,4% Problèmes professionnels 14,8%

Monsieur O. est un homme de 31 ans, célibataire. Stressé par son emploi de chef d'équipe dans une grande entreprise, il a pris l'habitude depuis quelques années de «se détendre» en se rendant au casino après le travail. Il dissimule l'ampleur de ses dépenses à son amie bien qu'il accumule progressivement des dettes. Lorsque sa compagne découvre l'ampleur du problème, elle prend contact avec le CJE et demande un entretien de couple. Après quelques entretiens, Monsieur O. engage une participation au groupe motivationnel hebdomadaire, et en concertation avec le médecin du CJE, une pharmacothérapie est mise en place par le médecin traitant. Plusieurs consultations sociales avec le couple aboutissent à la décision de M. O. de solliciter une mesure d'auto-interdiction, ainsi que la mise en place d'un compte à double signature. Après 3 mois, Monsieur O. interrompt la prise en charge unilatéralement. Il recontacte le CJE une année plus tard, dans un contexte de rechute dans les casinos frontaliers, avec une demande de thérapie individuelle.

Parmi celles-ci, la majorité était concernée personnellement par un problème de jeu excessif, une vingtaine était des proches de joueurs et une autre vingtaine étaient concernées par un autre type d'addiction sans substance (jeux vidéo, Internet, achats compulsifs, etc.). Plus de la moitié des personnes sont venues de leur propre chef.

Au niveau romand

Programme intercantonal de lutte contre le jeu excessif

Sous l'égide de la CRASS³ et financé par le nouveau régime d'imposition des jeux de loterie prévoyant une taxe de 0.5% spécifiquement affectée à la prévention du jeu excessif, un nouveau dispositif intercantonal vient d'être mis en place. Piloté par le GREA⁴, ce dispositif a pour but la prévention et la sensibilisation du public et des professionnels. Il prévoit des formations destinées aux acteurs sociaux de chaque canton, une étude sur la problématique du jeu en Suisse, ainsi que la mise en place d'offres de traitement sur internet et une ligne téléphonique romande avec un numéro unique (voir notre agenda).

¹ Rien ne va plus – Centre de prévention du jeu excessif – Genève www.riennevaplus.org

² Ligue Valaisanne contre les Toxicomanies www.lvt.ch

³ Conférence Romande des Affaires Sanitaires et Sociales

⁴ Groupement Romand d'Etudes des Addictions www.grea.ch



parole à...

Evelyne Panchaud, assistante sociale

Coralie Zumwald, psychologue, collaboratrices du CJE

Rel'ier – Y a-t-il des facteurs de risque qui conduisent à devenir dépendant du jeu ?

L'état de la recherche scientifique en matière d'identification des facteurs de risque pour le jeu excessif est encore peu avancé. Toutefois, les études internationales mettent en évidence un lien entre les problèmes de jeu et certaines variables. Ainsi, on retrouve plus fréquemment un problème de jeu excessif chez des individus de sexe masculin, jeunes, avec un statut socio-économique modeste, séparés ou divorcés et présentant des traits impulsifs.

Rel'ier – Qui sont les personnes qui consultent ?

Selon les études épidémiologiques, seules 1 à 2% des personnes concernées par un problème de jeu excessif font la démarche de chercher de l'aide spécialisée. De plus, elles attendent en moyenne 5 à 6 ans avant de demander de l'aide. Souvent, ces personnes consultent dans un contexte de crise familiale, émotionnelle, financière et/ou professionnelle. La dépression, les troubles anxieux, les conduites suicidaires, l'abus d'alcool et de substances illégales sont fréquemment associés aux problèmes de jeu excessif.

Rel'ier – Quelles sont les conséquences sociales et médicales de la dépendance au jeu ?

Les problèmes financiers représentent une des conséquences les plus évidentes du jeu excessif. Une part non négligeable des personnes concernées par un problème de jeu recourent à des activités illégales pour se procurer de l'argent. Le jeu excessif entraî-

ne aussi des conséquences au niveau conjugal et familial. Les mensonges, les pertes financières, les absences répétées, le stress, les variations d'humeur sont autant de manifestations qui affectent la relation entre le joueur et son entourage proche. Il n'est pas rare que le jeu excessif entraîne une séparation, un divorce ou d'autres pertes relationnelles. L'emploi des personnes concernées par le jeu excessif peut également être mis en danger. Au travail, un joueur peut se voir reprocher son manque de concentration, son absentéisme, son irritabilité, voire des vols ou détournements d'argent. Enfin, le jeu excessif peut entraîner la dépression, l'anxiété, une mauvaise estime de soi, un sentiment de désespoir. Un aspect particulièrement préoccupant concerne le risque suicidaire: en effet, près d'un tiers des joueurs consultant au CJE présentent des conduites suicidaires au moment de la première consultation.

Rel'ier – Quels sont les modes de prise en charge ?

Comme pour les toxicodépendances, les joueurs se présentent le plus souvent en traitement de manière ambivalente. Il s'agit de s'adapter à la demande du patient et de proposer une prise en charge individualisée et interdisciplinaire. Il n'y a pas de profil-type de traitement et la durée peut être très variable. Le type de prise en charge se décide à l'issue de l'évaluation initiale. Seul un petit nombre de patients se présentent avec une demande de psychothérapie spécialisée ou un objectif d'abstinence clair. Selon les cas, le CJE propose un suivi individuel ou en groupe, de type

motivationnel, un suivi social, des interventions d'inspiration systémique, des thérapies spécifiques, des pharmacothérapies.

Rel'ier – Les proches sont-ils concernés ?

Le CJE propose également des consultations destinées aux proches des personnes concernées par un problème de jeu. Un soutien ponctuel peut leur être apporté sous forme d'informations et sur les « pièges » à éviter lorsqu'on est lié à une personne qui présente une problématique de jeu excessif. Le cas échéant, le CJE oriente les proches vers des spécialistes du réseau médico-social.

Rel'ier – Quels sont vos autres missions ?

Comme toutes structures rattachées à l'hôpital universitaire, le CJE est fortement impliqué dans les activités liées à l'enseignement et à la recherche. La mission de prévention du CJE, quant à elle, s'intègre parmi un grand nombre d'acteurs présents dans le champ des addictions et de la santé publique.

Rel'ier – Et vos perspectives d'avenir ?

Nous proposons pour la rentrée 2008 une nouvelle formation universitaire certifiante intitulée « Jeu excessif et prévention communautaire ». D'autre part, en partenariat étroit avec les différentes structures romandes intervenant dans le domaine, l'Université de Lausanne accueillera un nouveau congrès international qui se tiendra les 19 et 20 juin 2008 à Lausanne, avec pour thème « Prévention et traitement du jeu excessif dans une société addictive ».

Impressum

REL'IER:
Relais Information et Réseau
Rue Enning 1
1003 Lausanne
Tél. + fax: 021 323 60 58
www.infoet.ch/inst/relief
e-mail: relief@relais.ch

Responsable
de la publication: Rachèle Féret
Graphisme: Fabio Favini

Zoom est financé par Lausanne Région
et la Ville de Lausanne

Pour en savoir plus

Centre du jeu excessif à Lausanne

Rue St-Martin 7
1003 Lausanne
• 021 316 44 40
• www.jeu-excessif.ch

NOUVEAU EN SUISSE ROMANDE

Programme intercantonal de lutte contre le jeu excessif

Offre romande de traitement par téléphone ou sur internet
• no vert 0800 801381
• www.sos-jeu.ch

Conférences

Congrès international
de l'Université de Lausanne
• Jeudi 19
et vendredi 20 juin 2008

«Prévention et traitement du jeu excessif dans une société addictive»

Renseignements :
• www.jeu-excessif.ch

Lectures

- «**Vos droits face aux dettes**»
Pierre Aubort, éditions
d'En Bas, Lausanne 2002
- «**Le plaisir du jeu :
entre passion et souffrance**»
S. Minet, éd. l'Harmattan,
France 2001
- «**Les addictions
sans drogues**»
M. Valleur, D. Velea,
J-C. Matysiak, 2002



infos réseau

- Le journal en ligne
d'IMPULSION Centre
de formation de l'Association
du Relais Média-Lab
• [http://relais.ch/impulsion/
medialab/index.htm](http://relais.ch/impulsion/medialab/index.htm)

- Le répertoire de Rel'ier
«**Problèmes de
toxicodépendance :
où s'adresser dans le canton
de Vaud ?**»
est accessible sous forme
de carte vaudoise interactive.
• www.infoet.ch/inst/relief
• Version papier sur demande
à Rel'ier au 021 323 60 58.



agenda

Exposition

IMPULSION Centre de formation
de l'Association du Relais
s'expose dans son jardin
«**Les Chemins
de l'Errance**»
à Renens jusqu'à fin janvier 2008
• www.relais.ch

FORMATIONS

→ **GREa**, renseignement
et inscription 024 426 34 34
ou sur www.grea.ch

- **Les neurosciences**
Jeudi 24 janvier 2008

- **Travailler avec
les émotions**
Lundi 18 février 2008

- **Surconsommation
de cannabis :
repérer et traiter**
Jeudi 13 et vendredi
14 mars 2008